

Première guerre mondiale qui sont en voie de disparition. Aucune rétroactivité ne sera utile à ces braves.

• (1650)

On a écouté avec intérêt ce que disait le ministre au sujet des mesures d'incitation. Tandis qu'il lisait son texte, j'ai rapidement vérifié une des déclarations de principe de mon parti, où elles figuraient pratiquement toutes. Donc, cette partie du discours m'a plu. En l'écoutant continuer sa lecture, je suis arrivé à la conclusion qu'il ne faisait que lire et qu'en réalité il n'avait pas décidé ce qu'il ferait à cet égard. Il ne le sait toujours pas. On conçoit difficilement que des mesures d'incitation puissent être appliquées par un gouvernement qui, mois après mois, prouve son incapacité à trouver du travail pour des milliers et des milliers de Canadiens. Ainsi, nous en revenons à la question de l'incompétence générale du gouvernement. J'ai entendu le ministre dire que le gouvernement avait contracté des engagements dans ce domaine. Comme l'a dit un de mes collègues, ils se sont peut-être engagés, mais il leur manque la compétence. C'est là la question que nous devons poser, que la population doit poser.

Le moment est venu de nous pencher très sérieusement sur la question des stimulants. Je crois que le gouvernement est tenu de fournir aux gens l'occasion de travailler. On se moque souvent de nous, les calvinistes, à cause de la vieille éthique du travail qu'observaient les gens des générations d'antan. Lorsque je vois les pays du monde, l'un après l'autre, concurrencer avec succès le Canada sur les marchés mondiaux, je me demande si après tout l'éthique est une vertu tellement démodée. Je ne crois pas non plus que, à l'exception d'un très petit groupe, les Canadiens préfèrent toucher des prestations de chômage que de faire un travail utile. Aucune société ne devrait être placée dans une situation où, du fait de son gouvernement, il est plus facile et plus payant d'émarger à l'assurance-chômage que d'occuper un emploi utile et intéressant. Ce sont des sujets qu'on doit étudier. Je ne me formalise pas de cette partie du discours du ministre. C'est une question sur laquelle lui et nous devrions réfléchir davantage.

J'aspire à une solution plus riche d'espoir et de confiance. La difficulté du gouvernement jusqu'à un certain point, c'est de n'avoir jamais réellement ressenti toute la portée du problème. Il ne s'est jamais rendu compte, je le sais, jusqu'à quel point la pauvreté abonde dans ce pays riche. Le gouvernement ne s'est jamais penché sur le sort de ceux qui sont pénalisés dans notre régime parce qu'ils ont trouvé du travail. Un homme de 71 ans m'écrit qu'il n'a jamais touché un sous d'assurance-chômage parce qu'il s'est toujours trouvé du travail. Étant maintenant chômeur et âgé de plus de 70 ans, il ne peut toucher un sou d'assurance-chômage, tandis que son voisin qui a 31 ans de moins que lui en a reçu chaque hiver. Est-ce cela la justice ou seulement une petite tragédie humaine qui devrait nous faire réfléchir?

Le ministre a parlé du FISP. J'espère de tout cœur vu sa grande capacité et agilité intellectuelles, il ne recyclera pas ce monstre qu'on nous avait présenté au cours de la dernière législature. J'espère qu'il rectifiera les erreurs là où elles se font le plus sentir et que nous n'exigerons pas des Canadiens qu'ils étalent misérablement leur pauvreté devant quelque organisme de l'État. L'époque de la fruste évaluation des moyens qui a longtemps causé tellement de tourments à tant de gens, est à mon avis résolue.

Pour terminer, comme j'ai la bonne habitude de m'en tenir à mon temps de parole depuis que je siège à la Chambre, je vais me rasseoir et souhaiter bonne chance

L'Adresse—M. Nesdoly

au ministre. Si toutes les choses qu'il fait sont à l'avantage des Canadiens, nous éviterons toute critique malveillante et nous nous en tiendrons à des discussions utiles et sérieuses, parce que lorsqu'il est question du bien-être social, la discorde ne peut que nuire, et je laisse donc tomber tout esprit de parti.

M. Elias Nesdoly (Meadow Lake): Monsieur l'Orateur, comme les autres députés, je voudrais vous féliciter de votre élection. J'adresse aussi mes compliments à M. l'Orateur adjoint. Inutile de dire qu'après avoir parcouru en tous sens la circonscription de Meadow Lake pendant plusieurs mois, je trouve l'atmosphère ici quelque peu différente et j'ai un peu les jambes en flanelle. Mais j'espère bien m'y faire avec le temps.

Des voix: Bravo!

M. Nesdoly: On a mentionné ici à la Chambre, en se moquant un peu, que seulement 10 p. 100 des sièges sont occupés par des députés néo-démocrates. Si d'une part nous ne détenons que 10 ou 12 p. 100 des sièges en incluant les Territoires du Nord-Ouest et quelques autres circonscriptions très grandes, nous représentons en revanche la moitié du territoire canadien. Je pense que libéraux et conservateurs devraient en prendre note.

Pendant trop longtemps les membres des vieux partis n'ont considéré ces régions éloignées qu'en fonction des matières premières qu'ils y pouvaient obtenir pour assurer des emplois dans leurs immenses villes. On a parlé de largesses socialistes en Colombie-Britannique. Nous en avons eu pendant bien des années en Saskatchewan, et les gens reviennent à ce régime après avoir connu les autres. J'ai eu une expérience intéressante depuis mon arrivée à Ottawa. Chez moi ma facture de téléphone s'élevait à environ \$5 et quelques. A Ottawa, elle dépasse les \$6. Cette ville compte une grande population par rapport à Regina et pourtant le téléphone coûte moins cher à Regina. Ne parlons pas de largesses socialistes car je connais quelque peu les buts des services publics et des sociétés de la Couronne. Il a été question de certaines gens qui couchaient avec d'autres. Je puis assurer les députés que notre vertu inquiète que nous avons l'intention de garder notre pyjama bien attaché.

Une voix: Vous voudrez coucher avec nous aussi, un de ces jours.

Une voix: Jamais. Nous ne voulons pas nous prostituer.

M. Nesdoly: J'ai apprécié les remarques de l'honorable représentante de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald). Elle est la première, je pense, à parler de principes. Peut-être ferions-nous bien d'en parler bien davantage à la Chambre. Il y aurait peut-être lieu pour moi maintenant de passer au discours que j'ai ici. Je ne suis pas un très bon improvisateur, bien que je ne m'en sois pas trop mal tiré dans ma circonscription. Néanmoins, j'ai un peu les jambes en flanelle en ce moment.

• (1700)

D'abord, j'aimerais faire remarquer que lorsque je parle au nom de la circonscription de Meadow Lake, je parle vraiment au nom du Canada tout entier parce que les 84,000 milles carrés de la circonscription que je représente sont en réalité un microcosme du Canada. A partir des secteurs de culture et d'élevage du sud, nous passons dans le secteur des lacs et des forêts vers le nord, puis dans les secteurs de l'exploitation forestière, de pêche et de piégeage; on y trouve une nappe de gaz naturel, des